

AVIS de MARCHÉ

2025_012 – Travaux d'entretien des espaces verts pour le Parc Amazonien de Guyane (Sites de Rémire-Montjoly et Matoury)

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,

97354 Rémire-Montjoly

Téléphone : 0594 29 12 52 Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application des articles L-2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique,

Il s'agit d'un marché de services.

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

La présente consultation consiste en un marché de services pour l'entretien des espaces verts au Siège du Parc Amazonien de la Guyane ainsi que sur une villa située sur le plateau F de l'Aéroport Félix Eboué.

Lieu d'exécution principal : Rémire-Montjoly et Matoury

Interlocuteurs :

Responsable de la Cellule Logistique, Achats et Constructions

Tomoya TONNELIER – tomoya.tonnellier@guyane-parcnational.fr

0694 21 24 63

4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloté

5. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

6. Durée du marché

Le marché est d'une durée de 12 mois à compter de la date de démarrage indiquée dans le courrier de notification. Il est reconductible trois fois, chaque reconduction étant de 12 mois. La durée maximale du marché est de 48 mois.

7. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation



8. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

9. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

10. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2832599&orgAcronyme=d4t>

11. Date limite de réception des offres

Mercredi 3 Septembre 2025 à 12h heure de la Guyane

12. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

13. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

14. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

15. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/>